

**ARRETE n° 2021-106  
RELATIF AUX RESULTATS**

**CONSEIL D'IUT**

**Collège des représentants des usagers  
Mardi 12 octobre 2021**

Vu le Code de l'Éducation notamment ses articles L719-1 à L719-3, D713-1 et D719-1 à D719-40 ;

Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 30 septembre 2021 ;

Vu les statuts de l'IUT approuvés par le Conseil d'administration de l'Université d'Angers le 2 juillet 2015 ;

Vu la délibération n° CA003-2020 en date du 17 février 2020 relatif à l'élection du Président de l'Université d'Angers ;

Vu l'arrêté n° 2021-79 du 9 septembre 2021 relatif à l'organisation du renouvellement du Conseil d'IUT en ce qui concerne le collège des représentants des usagers ;

Vu l'arrêté n° 2021-92 du 29 septembre 2021 relatif aux listes de candidats au renouvellement du Conseil d'IUT en ce qui concerne le collège des représentants des usagers ;

Vu le procès-verbal de dépouillement du mardi 12 octobre 2021 ;

Vu l'avis du Comité électoral consultatif du 14 octobre 2021.

**LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE**

**ARRETE :**

Sont élus aux élections au **Conseil d'IUT** pour le collège des usagers :

- **Liste « Vive l'Anjou »**

**TITULAIRES :**

Margot DELAHAY  
Ilhan EMEK  
Adeline BEAUCHESNE  
Emilien RAT  
Laurine DUGUET  
Camil BOUTAYEB

SUPPLEANTS :

Oréale SILIEBOUEN NGATCHO  
Omar ES SAFI  
Sévérina COULON  
Arnaud BOUILLON  
Alix ANDRE

Fait à Angers, en format électronique.

Le Président de l'Université

Christian ROBLÉDO

***Signé et mis en ligne le 15 octobre 2021***